

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU JEUDI 25 AVRIL 2024
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 38
Nb. de représentés : 3
Nb. d'absents : 12

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq avril à 17h05, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur Stéphane DIJOUX, 1er adjoint.

AFFAIRE N° 32/1488 :

Bois d'Olives - Acquisition par la Commune de Saint-Pierre avec la SEMADER (Concessionnaire de la ZAC Bois d'Olives) des voiries, espaces publics (biens de retour) et autres emprises foncières

ETAIENT PRESENTS :

MM. DIJOUX Stéphane, SIGISMEAU Béatrice, OMARJEE Mohammad, AHO NIENNE Sandrine, TEVANEE Jean François, FERDE Thérèse, FATIMA Sofa, DAMOUR Kichena, TIONOHOUE Sabrina, TAN Willy, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, POTIN Philippe, ROUVRAIS Simone, MINATCHY Mariot, ALAGUIRISSAMY CARPAYE Nadine, BRET Jean Paul, BALZANET Jonhy, PALIOD Marie Claude, KHELIF David, PERIANAYAGOM Albert, BRINDON Marie Line, MALET Viviane, POPY Anne Marie, HOARAU Berthe Denise, CADET André, RAYMOND Edmée, LORION David, DAFFON Amédée Albert, TAYLLAMIN Patricia, MOREL Didier, JETTER Régine, BELLON Stephen, NARIA Olivier, MALIDI Mariaty, ARAYE Hélène, BEDIER Corine, BOYER Marie Pascaline, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie.

REPRESENTE (S) :

MM. NASSIBOU Guilaine (par Madame ALAGUIRISSAMY CARPAYE Nadine), VAYABOURY Jean Patrick (par Monsieur TEVANEE Jean François), AGATHE Chantal (par Madame JETTER Régine).

ABSENTS :

MM. FONTAINE Michel, VALY Nazir, GUIEN Marie Claire, VON-PINE Bernard, ACAPANDIE Freddy, RIVIERE Christelle, RAVAT Adame, BALAYA GOURAYA Armand, SAUTRON François, HOARAU Brigitte, ANDA Jean Gaël, BASSE Pascal.

Le Président de séance constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Monsieur Mohammad OMARJEE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Président de séance certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 30 avril 2024 et la convocation du Conseil Municipal faite le 19 avril 2024.



Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20240425-32-1488-DE
Date de télétransmission : 29/04/2024
Date de réception préfecture : 29/04/2024

Affaire n°32/1488 : Bois d'Olives - Acquisition par la Commune de Saint-Pierre avec la SEMADER (Concessionnaire de la ZAC Bois d'Olives) des voiries, espaces publics (biens de retour) et autres emprises foncières.

Foncier - Direction de l'Aménagement et de la Prospective Urbaine

Le Maire rappelle à l'Assemblée que, par convention en date du 25 novembre 1997, reçue en Sous - Préfecture de Saint-Pierre le 4 décembre 1997, notifié le 12 décembre 1997 la Commune a concédé à la SEMADER l'opération d'aménagement publique de la ZAC BOIS D'OLIVES. Par avenants successifs, n°1, n°2, n° 5, n°11 et n°12, la concession a été prorogée jusqu'au 29/02/2024.

La ZAC BOIS D'OLIVES se compose de 443 logements à dominante collective, de commerces de proximité, d'un lycée, d'un plateau sportif, d'une école, de voiries et espaces verts et d'un parc urbain.

L'ensemble des voiries de l'opération est ouvert au public, et les réseaux mis en exploitation par les concessionnaires.

Compte tenu de la fin de la concession de la ZAC Bois d'Olives, la SEMADER soumet à la Collectivité la cession des emprises foncières des voiries, espaces publics (biens de retour) et autres foncières de la ZAC indiquées dans les tableaux ci-dessous :

A- Voiries, parc, parking

Section	Numéro	Contenance	Nature
HY	1134	0ha00a68ca	voirie
HY	1682	0ha00a55ca	voirie
HY	1684	0ha02a80ca	voirie
HY	960	0ha22a41ca	Parc
HY	1680	0ha05a21ca	air de retournement
HY	1681	0ha43a71ca	parc
HY	1683	0ha15a84ca	air de retournement
HY	1685	0ha76a34ca	parc
IB	425	0ha00a48ca	voirie
IB	484	0ha54a34ca	voirie
IB	426	0ha00a25ca	poste transfo
IE	96	0ha18a00ca	parc
IE	1030	0ha13a03ca	voirie
IE	1287	0ha02a22ca	voirie
IE	1288	0ha00a86ca	voirie
IE	1831	0ha00a40ca	Espace
IE	1979	0ha00a86ca	jardin partagé
IE	1980	0ha00a06ca	voirie
IE	1981	1ha19a08ca	parc
IE	1982	0ha18a35ca	jardin partagé
IE	1984	0ha10a74ca	parc
IE	1985	0ha00a16ca	parc
IE	1986	0ha01a63ca	voirie
Moyennant 1 € symbolique			

Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20240425-32-1488-DE
Date de télétransmission : 29/04/2024
Date de réception préfecture : 29/04/2024

B- Parking et parvis BERBERIS

Section	Numéro	Contenance	Nature
IE	1921	0ha00a02ca	parvis BERBERIS
IE	1922	0ha00a02ca	parvis BERBERIS
IE	1923	0ha00a51ca	parvis BERBERIS
IE	1926	0ha00a01ca	parvis BERBERIS
IE	1928	0ha00a13ca	parvis BERBERIS
IE	1930	0ha00a20ca	parvis BERBERIS
IE	1932	0ha00a01ca	parvis BERBERIS
IE	1933	0ha00a01ca	parvis BERBERIS
IE	1934	0ha01a56ca	parvis BERBERIS
IE	1937	0ha01a69ca	parvis BERBERIS
IE	1659	0ha02a04ca	parking parvis berbéris
Moyennant 1 € symbolique			

C- Emprises foncières non commercialisées

S'agissant des terrains nus la valeur des emprises est de **94 200 €HT** pour la parcelle cadastrée **IE1032** et de **22 320 €HT** pour la parcelle cadastrée **IE 1823**.

Section	Numéro	Contenance	Nature
IE	1032	0ha07a94ca	terrain
IE	1823	0ha01a86ca	terrain

- Vu la Délibération du Conseil Municipal du 27/02/2024 affaire n°31/1469 : ZAC de Bois d'Olives – Approbation du Compte Rendu Annuel à la Collectivité (CRAC) au 31/12/2022 présenté par l'aménageur SEMADER

- Vu l'avis des domaines du 04/12/2023 réf. DS 14831498 – OSE 2023-97416-84775

Sur proposition du Président de séance, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE :

• **D'APPROUVER l'acquisition par la Commune de Saint-Pierre avec la SEMADER, Concessionnaire de la ZAC Bois d'Olives, des emprises foncières de type voiries, parc, parvis, et parking ci-dessus énumérées :**

- **Tableau A pour un montant d'Un Euro symbolique**

- **Tableau B pour un montant d'Un Euro symbolique**

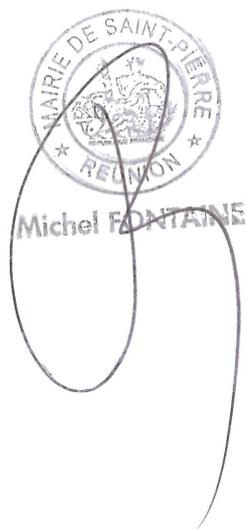
• **D'APPROUVER l'acquisition par la Commune de Saint-Pierre avec la SEMADER, Concessionnaire de la ZAC Bois d'Olives, des emprises foncières de type terrain ci-dessus énumérées en C, pour un montant de Cent seize mille cinq cent vingt euros (116 520 €HT).**

Le financement de cette dépense sera opéré par prélèvement sur la ligne budgétaire 518 2111 96651001 53 RE24000015

Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20240425-32-1488-DE
Date de télétransmission : 29/04/2024
Date de réception préfecture : 29/04/2024

- D'AUTORISER le Maire ou l'un de ses adjoints délégués à signer l'acte d'acquisition afférent avec la SEMADER, Concessionnaire de la ZAC Bois d'Olivés, et tous les documents liés à cette affaire.

P/EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE



Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20240425-32-1488-DE
Date de télétransmission : 29/04/2024
Date de réception préfecture : 29/04/2024